

Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu
le **mercredi 31 octobre 2012 à 20 heures**, à la Maison communale

Objet :

~
CONVOCACTION du
CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 03.10.2012**
- 2. Avis sur le budget 2013 de la Fabrique d'Eglise de Muno**
- 3. Adoption règlements taxes-redevances pour l'exercice 2013**
- 4. Taxes communales pour l'exercice 2013 :**
 - A) Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques**
 - B) Centimes additionnels au précompte immobilier**
- 5. Assemblée générale ordinaire Interlux du 19.11.2012 - Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**
- 6. Assemblée générale ordinaire Sofilux du 19.11.2012 - Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**
- 7. Demande liquidation subside devis forestier n° 72/1005**
- 8. Location d'une construction modulaire pour l'école de Muno - Approbation de la facture de la société Polygone**

- 9. Acquisition de matériel informatique et fourniture de services informatiques – Approbation des conditions et du mode de passation du marché**
- 10. Achat de motifs d'illuminations – Approbation du cahier spécial des charges – Fixation des conditions et du mode de passation du marché**
- 11. Parc Naturel de Gaume – Modification statutaire de l'association de projet**
- 12. Approbation des modifications budgétaires n° 2 ordinaire et n° 2 extraordinaire au budget communal 2012**

La Secrétaire,
R. Struelens

Par le Collège,

Le Bourgmestre,
R. Lambert